

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair](#)
[Item\[La position puritaine à l'égard de l'adultère - suite\]](#)

[La position puritaine à l'égard de l'adultère - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0012

SourceBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

FAMILLE ET SOCIÉTÉ

du couple qui déterminait la bienséance du coït. Si le couple vivait honnêtement et pieusement, si chacun se contentait de la compagnie de l'autre, et qu'ils faisaient preuve de modération dans le coït, ils s'apercevaient que l'union de leurs corps avait un autre but que leur propre plaisir physique et s'élevait à une qualité spirituelle¹⁸. John Rogers exprima les mêmes vues sur la fréquence modérée et la motivation honnête du coït, les illustrant par une analogie avec la nourriture. Tout comme on pouvait manger ou boire à l'excès, d'une manière bestiale ou immodérée, et transformer ainsi le bien en mal, lorsque mari et femme agissaient de même dans le coït, ils prenaient ce que Dieu leur avait accordé comme une chose bonne et le faisaient servir au mal en le salissant et en le souillant¹⁹. Samuel Hiéron mettait en garde contre le mauvais usage du mariage dans son ouvrage *A Helpe into Devotion*, où il proposait une prière à l'usage des couples mariés les enjoignant à jouir du coït sans lui permettre d'ouvrir la voie à la souillure ou à une concupiscence accrue :

« Apaisons en nous tout amour sensuel et bestial, purifiant et sanctifiant notre tendresse l'un pour l'autre, afin de ne déshonorer en rien cette situation honorable, ni souiller le lit du mariage, que Toi-même dans tes paroles tu as déclaré sans souillures : exécutons pieusement ta volonté, afin que les désirs charnels puissent être étouffés et domptés, et cessent ainsi de croître et de s'enflammer²⁰. »

Robert Cleaver, autre écrivain puritain qui parla du caractère originellement bon du coït, qui s'enracinait dans l'acte divin de la Création, avertit en même temps les gens mariés de ne pas souiller et profaner la sainteté du lien conjugal par une pratique excessive du coït²¹. Afin d'empêcher le mariage de devenir une relation adultérine, Cleaver exhortait les maris à ne pas « ...transformer leurs femmes en putains, ou les femmes leurs maris en souteneurs, par une concupiscence immodérée, intempérante ou excessive²² ». Perkins avait la même position : « Car même dans le mariage l'excès de désirs n'est pas meilleur aux yeux de Dieu que l'adultère effectif²³. » Ailleurs Perkins déclarait : « Rien n'est plus honteux que d'aimer une épouse comme s'il s'agissait d'une catin²⁴. » Par là s'exprimait la crainte que ne fussent adoptées les motivations et les techniques associées à de telles femmes. Celui qui copulait avec la catin recherchait le plaisir physique et sensuel et se préoccupait peu de l'intimité spirituelle qui devrait être présente dans cet acte selon le dessein de Dieu. Lorsque cette même avidité sensuelle et dépravée, dépourvue d'intimité spirituelle s'introduisait dans le lit du mariage, alors il n'y avait pratiquement plus de différence entre le coït avec son conjoint ou avec une catin ou un souteneur²⁵.

Cette attitude se fondait sur l'interprétation puritaine de textes de l'Écriture comme la 1^{re} Épître aux Corinthiens (7,1 ss.) et la 1^{re} à Timothée (5,14). Deux théologiens puritains, Perkins et Dillingham, qui soutenaient que l'excès sexuel dans le mariage était semblable à l'adultère aux yeux de Dieu, citaient à l'appui

18. Thomas BECON, *The Booke of Matrimony*, fol. DCxxvii v^o.

19. John ROGERS, *The Glasse of godly Loue* (Londres, Richard Johnes, 1569), pp. 185-186.

20. Samuel HIERON, *A Helpe Unto Devotion* (3^e éd., Londres, H. L., 1611), p. 411.

21. CLEAVER, *A Godly Forme of Household Government*, p. 184.

22. *Ibid.*

23. PERKINS, *Christian Oeconomie*, p. 689.

24. PERKINS, *Sermon in the Mount*, p. 59.

25. *Ibid.*, p. 55.



pas de verso